

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET  
DIRECTION GENERALE DE L'ALIMENTATION  
INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

35, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS - Tél : 45.55.95.50

407

Bureau des Affaires juridiques  
et du suivi des procédures

Monsieur le Président  
SA PRODUITS AUGÉ ROGER

N/Réf.: ED/EO

V/Réf.:

Dossier suivi par :

Poste : 38.36

14 Moreau Duchesnes

77910 VARREDES

Demande de prime d'orientation agricole.  
Investissements effectués à MEAUX (Seine-et-Marne)

Paris, le

15 FEV.

15 FEV. 1969

Monsieur le Président,

Dans le cadre du soutien des pouvoirs publics au Développement des Industries Agricoles et Alimentaires, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Ministre, après avoir consulté le Comité interministériel compétent, a décidé d'attribuer à votre entreprise une "Prime d'Orientation Agricole" dont le montant est fixé à 1.187.340 F, et de solliciter en sa faveur l'octroi d'un concours financier de la Communauté Economique Européenne, qui pourrait atteindre 2.968.350 F.

Mes services vous préciseront ultérieurement, sous forme d'arrêté ministériel qui vous sera transmis par le Préfet, du département du lieu de l'investissement, les modalités d'attribution de cette aide et, le cas échéant, les réserves assortissant son paiement.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur le fait que vous ne pourrez commencer la réalisation de ce programme qu'après l'obtention de l'accusé de réception de votre dossier par les services de la Commission de la C.E.E. et qu'il vous appartient de me faire parvenir votre demande d'aide du FEOGA en 4 exemplaires qui seront transmis par mes soins à BRUXELLES.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par délégation

Le Chef du Service  
des Politiques Industrielles  
et Agroalimentaires

J.-P. GRILLON